



CONTRE L'ABROUSSIEMENT DES JEUNES PLANTS

## ■ ARBINOL® B

Répulsif longue durée pour la protection des végétaux, ARBINOL B résiste à la pluie et procure aux végétaux traités, une protection préventive de longue durée contre les dégâts occasionnés par le gibier. S'utilise toute l'année (hiver comme été). Longue persistance d'action (80% efficacité 7 mois après l'application). Une grande souplesse d'utilisation (pulvérisation, badigeonnage et trempage).

Sans danger pour l'homme et le gibier. Respectueux de l'environnement.

Homologation n°9900023 - *Fiche technique sur demande*

Bidon de 1 litre .....	réf. 1560 .....	20,00 €	(TVA 5,5 %)
Bidon de 5 litres .....	réf. 1560/5 .....	85,00 €	(TVA 5,5 %)



## ■ TIMBREL® F

Débroussaillant foliaire systémique, dévitalisant des souches.

**TIMBREL F est utilisé :** - pour le débroussaillage de préparation avant reboisement  
- le dégagement des plantations forestières  
- la dévitalisation des souches

Son efficacité est particulièrement intéressante sur genêts, ajoncs, ronces et rejets ligneux.

Dose : 2 litres ha en pulvérisation.

**Caractéristiques :**

Composition 480 g/l triclopyr (ester de butylglycol) - Formulation : concentré émulsionnable  
AMM N° 9600005 - Conditionnement en bidon de 5 litres - *Fiche technique sur demande*

Bidon de 5 litres .....	réf. 570/TI .....	342,00 €	(TVA 5,5 %)
-------------------------	-------------------	----------	-------------



## ■ FOUGEROX

Fougerox est un herbicide destiné à la destruction des fougères en milieu forestier. Il a également une action intéressante pour la destruction du gui.

Dose : de 8 à 10 l. de Fougerox/ha selon l'appartenance des essences aux catégories résistantes, ou moyennement résistantes. Dans ce dernier cas, on veillera à réaliser le traitement sur des sujets aoûtés et si possible entièrement recouverts par la fougère. *Fiche technique sur demande*

**Caractéristiques :** - Composition garantie : 400 g/l. d'assulame sous forme de sel de sodium

- Homologation n° 8900229
- Classement toxicologique : exempt
- Conditionnement : bidon de 5 litres
- Conservé à l'abri du gel

Bidon de 5 litres .....	réf. 1571/FO .....	165,00 €	(TVA 5,5 %)
-------------------------	--------------------	----------	-------------



## ■ SHINAI® FORÊT

Associant des adjuvants d'origine végétale (APG) avec la dernière génération de glyphosate (PMG), Shinaï® Forêt est un nouveau produit polyvalent pour les forestiers, à la fois désherbant et débroussaillant, foliaire à grande rapidité d'action, fortement systémique et agissant en profondeur, efficace, suivant la dose, sur la végétation herbacée, semi-ligneuse ou ligneuse (les graminées, les dicotylédones, annuelles ou vivaces).

Shinaï® Forêt est homologué pour tous vos travaux de :

- désherbage et de débroussaillage avant reboisement,
- préparation pour les régénérations naturelles sous futaies,
- dégagement des semis et des plantations de feuillus et de résineux,
- entretien des pare-feux, pistes et clôtures en milieu forestier.

**Homologué Forêt**, utilisable pour la préparation et le dégagement

**Non classé**, sans classement toxicologique

**Non persistant**, aucune persistance d'action sur le sol

**Efficace à faible dose**, 6 litres/ha maximum

**Prêt à l'emploi**, adjuvants biodégradables intégrés

**Rapide d'action**, deux heures sans pluie suffisent

**Conforme aux critères de certification environnementales et de gestion durables.**

*Fiche technique sur demande*

Bidon de 10 litres .....	réf. 1594 .....	230,00 €	(TVA 5,5 %)
--------------------------	-----------------	----------	-------------

Composition : 360 g/l de PMG\*  
(N-phosphonométhylglycine)

Formulation : Concentré soluble (SL)  
en solution aqueuse

AMM N° : 2030279

Dose maximale autorisée : 6 litres/ha

Classement toxicologique : Non classé

\* Substance active SYNGENTA

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONSULTER